



## POUR QUI ?

Pour vous !

## POURQUOI ? PARCE QUE CETTE ASSURANCE AUTO VOUS RESSEMBLE.

À partir de nos deux niveaux de couverture, vous construisez un contrat à votre image : modulez vos garanties en fonction de votre véhicule, de vos besoins, mais aussi de votre budget !

### **Nous avons pensé à tout, même le covoiturage !**

Avec l'Assurance Auto du Crédit Agricole, si vous pratiquez le covoiturage, vos passagers covoiturés sont couverts en cas de sinistre. Et si un de vos passagers prend le volant pour vous remplacer temporairement, la protection du conducteur couvrira le conducteur occasionnel sans formalités supplémentaires, et aucune franchise additionnelle ne sera appliquée en cas de sinistre matériel.

## ASSURANCE AUTO AU TIERS : SI VOUS NE DEVIEZ GARDER QUE L'ESSENTIEL.

### **TIERS INITIAL :**

- Protection corporelle du conducteur, responsabilité civile, défense recours et assistance 25 km.
- Vous souhaitez un niveau de protection supplémentaire ? Sélectionnez les garanties complémentaires Assistance+ et/ou Bris de glace.

### **TIERS INTÉGRAL :**

- Pour une protection encore plus poussée : à la formule Tiers Initial, vous ajoutez nos 2 garanties complémentaires et la garantie exclusive contre le vol, les incendies et le vandalisme.

## ASSURANCE AUTO TOUS RISQUES : POUR ROULER L'ESPRIT LIBRE ET SEREIN

### **TOUS RISQUES INITIAL :**

- Protection corporelle du conducteur, responsabilité civile, défense recours et assistance 25 km, bris de glace, vol/incendie/vandalisme, dommages accidentels, grêle.
- Et pour plus de confort et de sérénité, vous avez le choix avec l'une et/ou l'autre de nos 2 garanties complémentaires : Assistance+ et/ou Indemnisation+.

### **TOUS RISQUES INTÉGRAL**

- Pour une protection optimale, roulez avec la formule toutes options : Tous Risques Initial +

### **LA FRANCHISE, C'EST CADEAU !**

Trois années sans sinistre et sans incident de paiement ? Avec ses formules Intégral, le Crédit agricole vous offre la franchise lors de votre premier sinistre responsable (sauf franchise Catastrophe naturelle).

## **CONSTRUISEZ VOTRE CONTRAT SUR MESURE GRÂCE À NOS GARANTIES COMPLÉMENTAIRES**

**BRIS DE GLACE SANS FRANCHISE :** un éclat sur votre pare-brise ? Un toit panoramique endommagé ? Avec la garantie bris de glace, nous prenons aussi bien en charge la réparation que le remplacement.

**ASSISTANCE + :** vous êtes assisté dès votre domicile, et nous vous prêtons un véhicule de remplacement pendant 30 jours en cas de vol, et 12 jours si autre sinistre..

**INDEMNISATION + :** votre voiture de moins de 3 ans est détruite ou volée ? Vous êtes remboursé à hauteur de sa valeur d'achat. Et si votre véhicule a plus de 3 ans, nous majorons de 50 % l'estimation de l'expert (dans la limite de la valeur d'achat).

## **L'UNE DES MEILLEURES PROTECTIONS CORPORELLES DU MARCHÉ**

1 000 000 d'euros : c'est la hauteur jusqu'à laquelle va notre protection corporelle, quelle que soit la formule choisie, sans franchise ni aucun seuil d'intervention. Préjudice économique résultant d'un décès, déficit fonctionnel permanent, perte de gains professionnels, frais médicaux... : les conséquences d'un accident sont couvertes... pour tous les conducteurs du véhicule assuré !

### **Faites le plein d'avantages tarifaires !**

Avec le tarif « moins de 5 000 km », nous réduisons votre cotisation si votre véhicule parcourt moins de 5 000 km par an.

## **L'AVANTAGE BON CONDUCTEUR (ABC) TIENT COMPTE DE LA QUALITÉ DE VOTRE CONDUITE**

Aucun sinistre depuis 3 ans ? Profitez d'une réduction de cotisation à la souscription de votre contrat !

Toujours pas de sinistre depuis, et aucun contentieux ? Cumulez 2 % supplémentaires chaque année dans la limite de 20 % de réduction sur votre cotisation.

### **Vous bénéficiez d'un bonus 50 depuis 3 ans et vous n'avez été responsable d'aucun sinistre depuis ?**

Pour récompenser votre bonne conduite, votre bonus est préservé lors du 1er sinistre dont vous seriez responsable.

## UNE OFFRE SPÉCIALE JEUNE CONDUCTEUR

Moins de 31 ans et moins de deux ans de permis ? Profitez de réductions et de services exclusifs !

### **L'AVANTAGE BON CONDUCTEUR (ABC) SPÉCIAL JEUNES :**

Un avantage tarifaire de 5% supplémentaire annuel, cumulable les 3 premières années : c'est ce que nous offrons à tous les jeunes « bons conducteurs » !

### **UN STAGE DE CONDUITE OFFERT : LA BOX REFLEX' CONDUITE**

Pour être à vos côtés lors de vos premiers pas sur la route, le Crédit Agricole a créé pour vous le stage de conduite gratuit. A la clef : 5 % d'Avantage Bon Conducteur supplémentaires dès la première échéance annuelle suivant la tenue de votre stage.

### **LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE RÉCOMPENSÉE :**

Un avantage tarifaire pour les jeunes de moins de 31 ans ayant suivi une formation en conduite accompagnée.

### **L'OFFRE ENFANT D'ASSURÉ :**

Si l'un de vos parents est détenteur d'un contrat Assurance Auto au Crédit Agricole, bénéficiez d'un remboursement de 200€ la 1ère année pour la souscription de votre 1ère assurance auto.

### **ZOOM SUR LA BOX REFLEX' CONDUITE**

Notre offre de stage est valable 6 mois à partir du début de votre contrat. Vous avez le choix entre deux formules :

- un stage sur circuit alliant ateliers théoriques et pratiques avec, au choix, des simulations de conduite sur circuit,
- le coaching personnalisé, qui se déroule en 2 temps :
  - la théorie préalable (tests et visionnage de films),
  - la partie pratique : vous réalisez une heure de conduite avec un coach et un programme personnalisé.

Le contrat d'assurance Automobile est assuré par PACIFICA, la compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le code des assurances. S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 € - Siège social : 8/10, Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

Evénements garantis et conditions indiqués au contrat.

Ce contrat est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 25, rue Libergier - 51 088 REIMS - 394 157 085 RCS Reims - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° ORIAS 07 022 663 RCS.